

# Animateur-réalisateur radio

RÉF | 6341

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Concevoir une émission;
- Réaliser des séquences;
- Présenter des séquences;
- Animer des émissions (interactivité avec le public);
- Effectuer des reportages radio;
- Effectuer la programmation musicale;
- Maîtriser les techniques sonores;
- Promouvoir la station.

### Programme

- **Cours professionnels :**

**Première année :**

Anglais; Réseaux sociaux; Sonorisation et traitement de son; Musicologie; Histoire des médias; Culture générale; Techniques d'interview; Animation voix micro; Création et animation de webradio, vidéo et podcast.

**Deuxième année :**

Sonorisation et traitement de son; Technique de mixage; Musicologie; Sociologie des médias; Marché belge et européen de la radio; Droit des médias; Techniques d'interviews; Animation voix micro; Reportage radiophonique; Programmation musicale radiophonique; Création et animation de webradio, vidéo et podcast.

- **Cours de Gestion :**

Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation; Stratégie commerciale; Gestion commerciale; Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

- **Pratique Professionnelle:**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme

soit d'une :

- **Convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle**.
- Contrat de travail
- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

### **Certification(s) visée(s)**

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

### **Type de formation**

[Alternance PME](#)

## ORGANISATION

### **Durée**

2 années

### **Horaire**

1ère année : lundi (13h30 à 17h00) et mardi (10h00 à 17h30)  
2ème année : mardi (18h30 à 21h00) et vendredi (10h00 à 17h30)

### **Début**

Septembre

### **Coût**

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

## CONDITION D'ADMISSION

### Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

- OU** 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;
- OU** CESI;
- OU** 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
- OU** Certificat d'apprentissage;
- OU** Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

### Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions

**Pour s'informer  
uniquement**

relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

**Organisme**

**Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise**

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>

